

Le tri de votre bac est conforme

Le tri de votre bac a été vérifié par nos équipes de collecte.

Vous êtes un
PRO du tri

Le saviez-vous ?

En moyenne, 32 % des déchets contenus dans les bacs de tri ne sont pas conformes. Ils génèrent des surcoûts de traitement et perturbent la chaîne de recyclage. C'est pour cette raison que le SMICTOM organise des « suivis qualité » des bacs et que le votre a été vérifié. Aucun problème n'a été identifié dans celui-ci ! Poursuivez votre geste de tri pour limiter l'incinération des ordures ménagères du bac gris et pour toujours plus de recyclage.

Pour devenir un

PRO du tri

Rendez-vous sur
smictom-paysdevilaine.fr
02 99 57 04 03



COUP DE POUCE

Vous pouvez améliorer la qualité de votre tri

Le tri de votre bac a été vérifié par nos équipes de collecte.

Le contenu de votre bac est conforme. Cependant, certaines habitudes peuvent impacter le processus de collecte, de tri et de recyclage ou générer des surcoûts de traitement.

En effet, dans ce bac, il a été constaté :

- Du papier
- Des emballages conditionnés dans des sacs (sac transparent, housse)
- De grands cartons bruns
- Des emballages imbriqués les uns dans les autres
- Autre : _____

Pour en savoir plus, toutes les informations sont disponibles au verso de ce document.

Pour devenir un

PRO du tri

Rendez-vous sur
smictom-paysdevilaine.fr
02 99 57 04 03



ATTENTION

Erreur de tri
détectée

Votre bac n'a pas été collecté

Le tri de votre bac a été vérifié par nos équipes de collecte. Il n'a pas été vidé car il contenait au moins l'un des déchets ci-dessous :

MERCI DE LE RETIRER DE VOTRE BAC LORS DE LA PROCHAINE COLLECTE.



DU TEXTILE



DU VERRE



UN SAC OPAQUE REMPLI



UN DÉCHET ÉLECTRIQUE



UN OBJET PLASTIQUE



DES COUCHES

Pour devenir un

PRO du tri

Rendez-vous sur
smictom-paysdevilaine.fr
02 99 57 04 03

